

## À la une

« Nous ne devons pas perdre de vue notre objectif qui est de défendre la profession d'avocat »

entretien avec Julie COUTURIER

IA, périmètre du droit, réforme de la procédure civile, liens avec les pouvoirs publics... : entrée en fonctions en début d'année, la nouvelle présidente du Conseil national des barreaux Julie Couturier doit faire face à des enjeux stratégiques pour le Barreau. Un défi qu'elle entend relever grâce au dialogue et à la transversalité.



© CNB

## Technique

TVA et bail hôtelier

étude par Jean-Marc NOYER

## Doctrine

L'expert-médiateur ou le médiateur-expert : un oxymoron ?

étude par Philippe BAU

## Jurisprudence

Preuve des dégradations en cas d'état des lieux non contradictoire

note par Ludovic LAUVERGNAT  
sous Cass. 3<sup>e</sup> civ., 16 nov. 2023

De la non-suspension du délai de prescription de l'action publique en cas de dissimulation de cadavre

note par Laurent SAENKO  
sous Cass. crim., 28 nov. 2023

## Gazette Spécialisée

### DROIT IMMOBILIER

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Michel PEISSE

Avocat honoraire au barreau de Paris

• Marine PARMENTIER

Avocate au barreau de Paris

AVEC LA PARTICIPATION DE

Olivier BONNEAU, Nicolas BOULLEZ, Manon BRAUGE, Albert CASTON, Julie DAUGA, Fabien DELHAES, Juliette MEL, Antoine VAZ et Vivien ZALEWSKI-SICARD





**Vient de paraître**

“ L'ouvrage de référence enfin réédité ”

Disponible sur



[www.lgdj.fr](http://www.lgdj.fr)

## Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense  
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2024

· Prix TTC au n° : 20 €

+ frais de port

· Abonnement France (un an) :

Journal seul : 591,16 € TTC

Recueils + table seuls : 576,87 € TTC

Journal, recueil + table : 795,36 €

Abonnement feuilletable numérique : 254,23 € TTC

· Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 669 €

Journal, recueil + table : 892 €

Abonnement feuilletable numérique : 249 €

Internet : [gazette-du-palais.fr](http://gazette-du-palais.fr)

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 713 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :  
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par  
courriel en format word à [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)  
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas  
de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits  
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon  
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant  
unique permettant de retrouver directement l'article  
via un moteur de recherche ou sur [www.labase-lextenso.fr](http://www.labase-lextenso.fr)

## Actualité

- GPL458x4 ■ **Éric Dupond-Moretti** : « l'année 2024 doit être celle  
des résultats concrets » 3
- GPL459a8 ■ **Confidentialité des avis des juristes d'entreprise** :  
pour la profession d'avocat, non, c'est non ! 5
- GPL458x5 ■ **Alban Pousset-Bougère et Sara Kebir** élus à la tête du barreau  
de Lyon 6
- GPL459c6 ■ « Nous ne devons pas perdre de vue notre objectif qui est  
de défendre la profession d'avocat »  
entretien avec Julie COUTURIER 9

## Technique

- GPL454m3 ■ **TVA et bail hôtelier**  
étude par Jean-Marc NOYER 12


## Retour sur

- GPL459a1 - **Affaire *Dino Scala*** : les défaillances judiciaires au cœur  
d'un échange au tribunal judiciaire de Lille  
par Marie SÉNÉCHAL 15

## Doctrine

- GPL457d3 ■ **L'expert-médiateur ou le médiateur-expert** : un oxymoron ?  
étude par Philippe BAU 17

## Jurisprudence

- GPL457u9 ■ **Preuve des dégradations en cas d'état des lieux non contradictoire**  
note par Ludovic LAUVERGNAT sous Cass. 3<sup>e</sup> civ., 16 nov. 2023 21
- GPL458z1 ■ **De la non-suspension du délai de prescription de l'action  
publique en cas de dissimulation de cadavre**  
note par Laurent SAENKO sous Cass. crim., 28 nov. 2023 24
- GPL458t5 ■ **Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation**  
par Catherine BERLAUD 27
- GPL458i2 ■ **Panorama de jurisprudence du Conseil d'État**  
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 33
- GPL458l6 ■ **Chronique de jurisprudence de droit de l'environnement**  
sous la direction de Marie-Pierre MAÎTRE, avec la collaboration de Brice  
CROTTET, Laura GAZZARIN, Marie GEMAEHLING, Pauline HUCHON, Julie LOVERA,  
Thibault MERCIER, Johanne PINOT et Louise RIBIER <https://text.so/GPL458l6> 

## Aux marches du Palais

### Portrait

- GPL458x6 ■ **Khadija Aoudia**, bâtonnière du barreau de Nîmes 36

## Gazette Spécialisée

### DROIT IMMOBILIER

Sous la responsabilité scientifique de  
Michel PEISSE et Marine PARMENTIER

37